



# Formation aux Situations Sanitaires Exceptionnelles Module 1 : Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier

**SSE – F1003**

Mise à jour le 28.06.23

## Durée

1½ journée (3h30)

## Dates

En inter : Nous consulter  
En intra : A convenir avec l'établissement demandeur  
Délai d'accès : 2 à 3 mois maximum sous réserve de constitution d'un groupe complet

## Publics

Professionnels de santé et personnels SAMU, SMUR et concourant à l'aide médicale urgente

5 à 10 personnes par session

## Tarif

**Employeur – OPCO :**  
125€/personne

**Auto financement :**  
100€/personne

## Modalités d'inscription

Inscriptions auprès du secrétariat CESU

## Lieu

## Prérequis

Module urgences collectives et SSE de l'AFGSU 1 ou 2

## Objectifs pédagogiques

Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN

## Contenu

- Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI
- Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale
- Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- Connaître la composition et les modalités de déploiement du poste sanitaire mobile
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce de décès
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques

## Méthodes pédagogiques

- Présentation magistrale
- Apprentissage par groupe
- Mises en situation

## Modalités d'évaluation

- Présence conditionnant la validation
- Recueil de satisfaction des stagiaires

## Intervenants

Médecin référent zonal et Cadre référent zonal NRBC-SSE du SAMU, Formateur CESU

**Indicateurs de résultats 2022 :**  
**Formation non réalisée en 2022**

## CHU de Saint-Denis

 SAMU – CESU 974  
CS 11021 – 97400 Saint-Denis

## Contact et inscription

 0262 90 57 15  
 cesu.samu974@chu-reunion.fr